

L'ÉTAT DE
L'ITINÉRANCE
au
CANADA
2016

SOMMAIRE EXÉCUTIF



**Observatoire
canadien sur
l'itinérance**

rondpointdelitinérance.ca



L'Alliance canadienne pour
mettre fin à l'itinérance

Sommaire exécutif

L'itinérance de masse au Canada est apparue dans les années 1980, à la suite d'un désinvestissement massif dans les logements abordables, de changements structurels de l'économie et d'une réduction des dépenses dans le soutien social. Depuis, les intervenants de partout au pays ont testé et analysé des solutions pour lutter contre ce problème. Ces réponses, qui sont surtout fondées sur la prestation de services d'urgence, ont empêché tout progrès significatif. Heureusement, de nombreux signes montrent que nous entrons dans une nouvelle phase – une phase qui nous permettra de mettre fin à l'itinérance au Canada.

Cette nouvelle étape est marquée par les résultats prometteurs du modèle Logement d'abord d'un bout à l'autre du pays, des réductions importantes d'itinérance à Medicine Hat et à Hamilton, un intérêt et investissement fédéraux dans le logement et l'itinérance, et plus important encore, le retour d'une Stratégie nationale sur le logement – une conversation qui aurait dû avoir lieu il y a longtemps au Canada.

Nous savons que l'élimination de l'itinérance au Canada requiert des partenariats à travers les secteurs publics, privés et à but non lucratif. Cela signifie qu'il faut travailler en amont pour mettre fin à l'itinérance et fournir des logements sécuritaires, adéquats et abordables avec soutiens aux personnes qui vivent l'itinérance. Grâce à l'appui de tous les ordres de gouvernement, à un engagement à fournir des logements en tant que droit de la personne, et à des solutions fondées sur les preuves, nous pouvons collectivement prévenir et mettre fin à l'itinérance.

L'État de l'itinérance au Canada 2016 donne la voie à suivre pour réaliser des progrès. Le rapport comprend une série de recommandations pour la Stratégie nationale sur le logement rédigées par l'Observatoire canadien sur l'itinérance et l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance.

«Chaque segment de notre société doit être traité avec dignité et respect, et doit avoir l'opportunité de faire une contribution importante. Le visage de l'itinérance change et nous devons nous adapter pour pouvoir fournir les soutiens adéquats aux collectivités de telle sorte que nous soyons capables d'aider les sans-abri à vivre des vies valorisantes.»

- L'honorable Jean-Yves Duclos,
ministre des Familles, des Enfants
et du Développement social

Le changement de l'itinérance au Canada


Du point de vue historique, les individus qui vivaient l'itinérance au Canada étaient des hommes célibataires plus âgés. La crise de l'itinérance dont nous témoignons aujourd'hui est bien plus variée. Davantage de femmes, de familles et de jeunes connaissent l'itinérance comparativement au passé. Grâce à l'introduction du Dénombrement ponctuel de 2016 et le récent rapport du gouvernement du Canada sur les données des refuges d'urgence, nous sommes en mesure de mieux comprendre qui est sans abri au Canada et la nature de leur itinérance. Il est important de prendre compte de cette information lorsque les gouvernements provinciaux, territoriaux et national élaborent des solutions durables pour mettre fin à l'itinérance.

Voici ce que nous savons :

QUI EST SANS ABRI?


35 000 CANADIENS
SONT SANS ABRI DURANT
TOUTE NUIT DONNÉE

au moins
235 000
CANADIENS VIVENT
L'ITINÉRANCE À UN MOMENT
DONNÉ CHAQUE ANNÉE


27,3 %
SONT DES
FEMMES


18,7 %
SONT DES
JEUNES

LE NOMBRE
PERSONNES ÂGÉES (ENTRE 50-64 ANS)
ET D'ÂINÉS (65 ANS OU +)
QUI VIVENT L'ITINÉRANCE AUGMENTE



ils constituent
24,4 % DES UTILISATEURS DES REFUGES


LES AUTOCHTONES
REPRÉSENTENT ENTRE
28-34 %
DES UTILISATEURS
DES REFUGES



LES FAMILLES
RESENTENT DANS LES REFUGES
2X PLUS LONGTEMPS
QUE LES INDIVIDUS SEULS


apeu près
**2 950 ANCIENS
COMBATTANTS**
SE RETROUVENT SANS ABRI

2,2 % DES UTILISATEURS DES REFUGES

MAIS NE REPRÉSENTENT QUE
4,3 % DE LA
POPULATION CANADIENNE

Historiquement, les personnes en situation d'itinérance au Canada étaient des hommes seuls plus âgés. La crise d'itinérance que nous vivons aujourd'hui est beaucoup plus diversifiée. Aujourd'hui, il y a davantage de femmes, de familles et de jeunes qui vivent l'itinérance.

QUEL EST LE VISAGE DE L'ITINÉRANCE?

Au cours des 10 dernières années, il y a eu une baisse continue du nombre des Canadiens dans les refuges.



2014 COMPTAIT UNE RÉDUCTION DE
PRÈS DE 20 000
UTILISATEURS DES
REFUGES D'URGENCE
par rapport à 2005



la plupart des séjours
DANS LES REFUGES SONT
COURTS POUR LES JEUNES
ET LES ADULTES Y
DEMEURENT PENDANT
UNE MOYENNE
DE 10 JOURS

PAR CONTRE, POUR LES PERSONNES
ÂGÉES (50 ET +),
LA MOYENNE DU SÉJOUR EST
2X PLUS LONGUE



**LE TAUX NATIONAL
D'OCCUPATION**
des refuges a augmenté
DE PLUS DE 10 %
ENTRE 2005 ET 2014

Progrès réalisés au Canada

D'un bout à l'autre du pays, les collectivités redoublent leurs efforts de prévention et d'élimination de l'itinérance. Nous voyons émerger de nouveaux partenariats, des solutions novatrices, des plans basés sur les systèmes pour éliminer l'itinérance, ainsi qu'un recueil des données et une évaluation de l'enjeu améliorés. Il est encourageant de constater que cette œuvre est soutenue, dans bon nombre des cas, par les gouvernements locaux, provinciaux, territoriaux et national.

Par exemple, le gouvernement nouvellement élu a renouvelé son intérêt dans le logement et l'itinérance en fournissant un financement à court terme important visant à renverser le désinvestissement historique dans le domaine des logements abordables.

Le budget fédéral de 2016 a accordé 2,3 milliards de dollars sur deux ans aux logements abordables sous différentes formes, mais principalement par le biais d'un réinvestissement dans la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI). Parmi les autres initiatives, on compte :

- Doubler le financement de l'initiative d'Investissement dans le logement abordable (IDLA) au cours des deux prochaines années;
- Investissement à court terme dans les logements sociaux dont les ententes d'exploitation doivent expirer en mars 2018;
- Introduction d'un Fonds d'innovation pour le logement locatif abordable pour appuyer les nouveaux modèles de logement; et
- Construction de nouveaux refuges et réparation des refuges courants pour les victimes de violence.

Surtout, le gouvernement du Canada a combiné son investissement avec un engagement de créer une Stratégie nationale sur le logement (SNL).

Nous avons témoigné d'un progrès à l'échelle locale et provinciale. L'Ontario, le Québec, l'Alberta et Terre-neuve et Labrador ont lancé des plans communautaires et provinciaux pour réduire et mettre fin à l'itinérance. De plus, des villes telles Medicine Hat et Hamilton suivent leurs progrès tandis qu'ils se rapprochent de l'élimination de l'itinérance dans leurs communautés. Grâce au soutien de la province, la ville de Montréal travaille à l'élimination de l'itinérance chronique. Dans l'Est, St. John's s'est engagée à mettre fin à l'itinérance d'ici 2019 avec l'aide d'une coordination des systèmes et Logement d'abord. Ces exemples confirment ce que nous savons déjà : le leadership local, un financement adéquat et une détermination collective peuvent avoir un impact sur la prévalence de l'itinérance au Canada.

Il n'y a pas de solution universelle à la prévention et à l'élimination de l'itinérance

Plus nous recueillons de données par l'entremise des dénombrements ponctuels, des listes de noms et d'autres sources de données, plus nous savons que l'expérience de l'itinérance n'est pas homogène. Dans le présent rapport, nous examinons les besoins uniques de trois différents groupes de personnes. Nous devons tenir compte des causes et des conséquences uniques de l'itinérance pour chaque groupe démographique afin de créer des interventions de lutte contre l'itinérance efficaces et adaptées. Par conséquent, nos recommandations pour la Stratégie nationale sur le logement, qui se trouvent dans la conclusion de ce rapport, comprennent des recommandations spécifiques ciblant chacune de ces populations prioritaires.

JEUNES

Un certain nombre de collectivités et provinces ont désigné l'itinérance chez les jeunes comme étant une priorité clé. À l'appui de ces efforts, Vers un chez-soi, une coalition nationale ayant pour mandat d'éliminer l'itinérance chez les jeunes au Canada, a été créée en 2015. Vers un chez-soi procure aux collectivités un soutien sur le terrain afin que ces dernières puissent améliorer leurs capacités par l'intermédiaire de l'impact collectif, et inspirer des coalitions similaires à l'échelle internationale qui auront pour résultat de faire naître des coalitions au-delà des frontières. Grâce aux efforts de Vers un chez-soi, de ses partenaires et autres acteurs clés, nous sommes en mesure d'améliorer nos réponses collectives face à l'itinérance chez les jeunes par le biais d'innovations telles Logement d'abord pour les jeunes.

ANCIENS COMBATTANTS

Les dernières données ont montré que 2,2 % de la population des refuges d'urgence sont des anciens combattants. Parmi ces derniers, bon nombre sont des sans-abri cycliques ou chroniques. Les modèles de Logement d'abord qui fournissent un soutien spécial pour les anciens combattants se sont révélés prometteurs. Une collaboration avec Anciens Combattants Canada est un exemple du type de collaboration qui est exigée afin d'avoir un impact sur l'itinérance au niveau des systèmes.

PERSONNES AUTOCHTONES

Les personnes autochtones sont surreprésentées parmi la population des sans-abri partout au Canada. Le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation a identifié qu'il était de notre responsabilité collective de nous excuser pour le traumatisme intergénérationnel qui a été infligé par les pensionnats. Dorénavant, nous devons favoriser la guérison et créer des partenariats plus solides avec les communautés autochtones. Bien que le rapport n'ait pas discuté spécifiquement de l'itinérance, l'impact des pensionnats peut être perçu comme une cause directe de la surreprésentation des Autochtones dans la population des sans-abri. Le nouvel investissement à court terme fédéral dans les logements abordables pour les personnes autochtones sur et hors réserve n'est que le premier pas vers l'amélioration de la situation des peuples autochtones. Un soutien politique, social et financier supplémentaire est nécessaire afin de mettre fin à l'itinérance autochtone au Canada.

Ce que la Stratégie nationale sur le logement doit accomplir

Une Stratégie nationale sur le logement efficace doit prioriser la prévention et l'élimination de l'itinérance d'un océan à l'autre. Les recommandations mettent l'accent sur le besoin de travailler à la prévention de l'itinérance en premier lieu, tout en installant les gens dans un logement adéquat le plus rapidement possible lorsqu'ils sont frappés par l'itinérance. Avant tout, nos recommandations montrent qu'il est possible de prévenir et de mettre fin à l'itinérance au Canada, mais seulement à l'aide d'un investissement financier important. Un investissement allant au-delà du financement à court terme formulé dans le budget fédéral de 2016. Nous demandons au gouvernement fédéral d'allouer un investissement à long terme de 10 ans dans le logement et l'itinérance de 43 788 milliards. Cela représente un investissement annuel supplémentaire de 50 \$ par Canadien, soit moins d'un dollar par semaine par Canadien, pour prévenir et mettre fin à l'itinérance.

La lutte contre l'itinérance au Canada

Nos recommandations pour la Stratégie nationale sur le logement sont reconnues par nos partenaires et autres intervenants partout au pays et comprennent les suivantes :



Recommandation n° 1 : Le gouvernement du Canada devrait adopter un objectif national d'élimination de l'itinérance dont les résultats, les étapes et les critères sont clairs et mesurables

Un engagement à mettre fin à l'itinérance devrait être la fondation de la Stratégie nationale sur le logement. Pour ce faire, les gouvernements provinciaux/territoriaux, autochtones et municipaux devront identifier des stratégies efficaces qui répondront à leurs besoins locaux. Afin d'atteindre cet objectif, la stratégie devrait :

- adopter la philosophie Logement d'abord
- mettre l'accent sur la prévention
- soutenir le leadership local
- prioriser de façon efficace
- utiliser les données durant les prises de décisions
- améliorer le système de coordination local



Recommandation n° 2 : Renouveler, rediriger et développer la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI)

Des solutions efficaces pour prévenir et mettre fin à l'itinérance exigent un financement stable à long terme. Nous demandons le renouvellement de la SPLI en 2019 pendant une période de 10 ans, en insistant sur le mandat suivant :

- Un engagement soutenu à Logement d'abord.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de prévention de l'itinérance.
- Un nouvel engagement aux prises de décisions basées sur les preuves, y compris l'expansion du Système d'information national sur l'itinérance, des dénombrements ponctuels obligatoires et l'évaluation des programmes.
- Aider les 61 collectivités désignées à élaborer des plans de systèmes intégrés qui comprennent une prestation des services coordonnée et des ententes de données partagées.



Recommandation n° 3 : Une nouvelle entente cadre fédérale/provinciale/territoriale qui définit le leadership local concernant l'itinérance et l'investissement dans le logement

Des rôles clairement définis sont indispensables pour l'élaboration d'une stratégie complète. Le gouvernement du Canada définit l'orientation de la prévention et de l'élimination de l'itinérance au Canada et procure l'investissement et les soutiens nécessaires afin de rendre le plan opérationnel. Les provinces et territoires sont responsables de la prestation des nombreux services sociaux qui doivent fonctionner en partenariat les uns avec les autres afin de prévenir et mettre fin à l'itinérance avec efficacité. Les municipalités détiennent les connaissances locales requises pour réaliser les investissements en logement les mieux adaptés à leur collectivité.



Recommandation n° 4 : Stratégies ciblées pour répondre aux besoins des populations prioritaires

La Stratégie nationale sur le logement devrait donner la priorité à trois populations à l'aide d'interventions spécialisées :

- Élaboration d'une stratégie nationale pour les jeunes sans-abri qui accorde une place importante à Logement d'abord pour les jeunes.
- Options de logement pour les anciens combattants avec des soutiens adaptés, et un plus grand accès aux prestations des anciens combattants.
- Élaboration d'une stratégie d'itinérance de lutte contre l'itinérance autochtone menée par les communautés autochtones.

Résoudre le problème du logement abordable au Canada



Recommandation n° 5 : Entretenir et agrandir le parc de logements abordables existant

Alors que les ententes d'exploitation fédérales arrivent à échéance, le gouvernement du Canada doit trouver des moyens de préserver les unités de logements abordables que nous possédons à l'heure actuelle tout en construisant de nouveaux logements. Nos recommandations offrent un certain nombre de solutions possibles à cette fin, telles que le retrait du plafond de financement du programme de remboursement anticipé hypothécaire, accroître l'investissement dans l'initiative d'Investissement dans le logement abordable, et investir dans de nouvelles initiatives dont l'Autorité canadienne de financement du logement et l'initiative de transformation du secteur.



Recommandation n° 6 : Mise en place d'une allocation-logement nationale

Une allocation-logement nationale est un paiement en espèces mensuel versé aux ménages à faible revenu, semblable à la prestation fiscale pour enfants. Ce programme représente une stratégie de prévention clé qui aiderait à empêcher que les personnes à risque d'itinérance perdent leur logement.



Recommandation n° 7 : Crédit d'impôt pour le logement abordable

Un crédit d'impôt pour le logement abordable réduira l'impôt sur le revenu fédéral sur les coûts de construction associés à la construction de projets de logements abordables. Cette initiative peut potentiellement augmenter le parc de logements abordables au Canada de façon considérable et favorisera des partenariats avec le secteur privé visant à prévenir et éliminer l'itinérance.



Recommandation n° 8 : Revue et augmentation des investissements dans les logements abordables pour les Autochtones

La Stratégie nationale sur le logement doit aborder le manque de logements sûrs, abordables et adéquats sur réserve et les défis uniques auxquels les personnes autochtones font face pour obtenir un logement abordable hors réserve. Nous recommandons une enquête sur les logements sur réserve de telle sorte que nous puissions prendre des décisions éclairées dans l'avenir. Un Fonds de démonstration de l'innovation autochtone peut investir dans de nouvelles solutions de logement et de soutiens pour les personnes autochtones qui vivent sur et hors réserve.

Les recommandations énoncées ci-dessus et décrites dans le corps du rapport nous procurent un plan d'action pour l'avenir. La Stratégie nationale sur le logement représente une occasion importante. Nous devons faire plus que simplement réagir. Nous devons établir des stratégies, innover et investir jusqu'à ce que nous ayons réussi à prévenir et mettre fin à l'itinérance. En ce faisant, nous émettons un message puissant : personne ne devrait vivre l'itinérance.